

09/01/2023



APPEL A LA GREVE LE 12 JANVIER 2023

Bonjour à toutes et à tous.

Comme nous vous l'avions annoncé suite à l'intersyndicale SUD - CFDT, s'est tenue aujourd'hui la commission de concertation sociale concernant le montant de la prime sur le pouvoir d'achat ainsi que les revendications sur les conditions de travail.

Les échanges n'ont pas abouti, chaque partie est restée sur des points de vue opposés. La direction ne considérant pas que les négociations nationales sur la prime PEPA soient un échec alors que nous vous le rappelons : aucun des syndicats présents n'a signé l'accord jugé trop décevant de percevoir 1200€ alors que le Crédit mutuel verse 3000€ et même 3400€ pour le CCM OCEAN (après celle versée en décembre 2021 qui était déjà de 2000 Euros).

Mais voyez-vous, si nous sommes sans cesse comparés au CCM quand il s'agit de résultats, d'IRC, de PDM, etc... ça ne compte plus du tout dès qu'il s'agit de prime... ben voyons ! et 1200€ c'est mieux que rien nous dit-on. Bref, si la prime n'est pas perçue comme une nécessité de pouvoir d'achat pour tout un chacun, elle n'en demeure pas moins un sentiment d'injustice général et de manque de reconnaissance pour tous.&

Rajoutons à cela l'indécence du séjour à Chamonix pour certains pendant que les autres subissaient des économies de chauffage, les conditions de travail (peu de Télétravail, manque de flexibilité), la pression commerciale, le flicage quotidien, la hauteur des objectifs, la largeur des compétences exigées, la middelisation des sièges qui arrivent alors que déjà des tests se font sur des horaires à 18h30 tous les jours, les cadences qui s'intensifient, le niveau d'exigence qui augmente, etc... l'épuisement gagne de plus en plus de collègues qui disent stop et nous demande d'agir !



C'est pourquoi tout le monde est concerné et il faut montrer à la direction notre franche détermination par un coup de semonce !

Pour taper Fort du poing sur la table des négociations,

Nous vous appelons à débrayer ce JEUDI 12 JANVIER

Nous vous proposons de nous réunir jeudi matin dans une salle (que nous vous communiquerons ultérieurement) d'emporter votre sandwich pour déjeuner puis de se retrouver l'après-midi sur le site du 44 pour afficher à la direction notre ras le bol !

Si nous privilégions toujours le dialogue social, Il est malheureusement nécessaire d'en arriver à cette extrémité pour se faire entendre et ce n'est pas de gaité de cœur loin s'en faut.

Le droit de grève est un acquis social, il est inscrit dans la constitution, c'est une liberté garantie par la loi à tout salarié, aucun employeur ne peut s'opposer au droit de grève et encore moins un manager !

Ne vous laissez pas intimider par certaines pratiques douteuses ou certaines pressions. Il n'existe aucun délai de prévenance de l'employeur, vous pouvez vous décider au dernier moment et le salarié peut même se déclarer gréviste une fois de retour au travail, à l'issue de la mobilisation.

Cette journée sera déterminante pour la suite des négociations et la crédibilité de vos représentants.

Vos élus SUD.

